

Chers Polynésiennes, Chers Polynésiens,  
Mes chers compatriotes,

Voici qu'ensemble nous célébrons et commémorons, comme chaque année, notre Autonomie grâce à laquelle la Polynésie française se gouverne librement et démocratiquement. Notre Pays évolue dignement au sein de la République française depuis maintenant 39 années.

Mes biens chers amis, si en ce 29 juin 2023, je m'adresse à vous, c'est par devoir, responsabilité et reconnaissance.

Tout d'abord, le devoir de commémorer un moment important de notre histoire politique et institutionnelle. Notre autonomie est le fruit d'une longue aspiration et d'une longue conquête. Nous ne devons pas l'oublier.

Ensuite, une responsabilité à l'égard des dizaines de milliers de Polynésiens qui, au travers de leurs suffrages, continuent à faire majoritairement confiance aux mouvements autonomistes.

Et enfin, un sentiment de reconnaissance à l'égard des pères fondateurs de notre autonomie : Pouvana'a a Oopa, Francis Sanford, John Teariki et Gaston Flosse. Ces hommes ont, avec clairvoyance, sagesse et courage politique, fait le choix de la raison en guidant notre pays sur la voie de l'autonomie.

Une reconnaissance également envers la France qui a accepté d'ouvrir des relations plus partenariales et responsables entre l'État régalien et notre collectivité autonome.

Notre Autonomie est unique, singulière et enviée. Elle garantit à chaque Polynésien de vivre en paix dans le respect des libertés et des droits fondamentaux. Elle garantit également l'expression des langues et des cultures de nos archipels. Elle offre à chaque enfant de ce pays le droit à l'éducation et à la réussite. Elle nous ouvre l'accès équitable à la santé et à la solidarité.

Elle demeure un outil pertinent au service du développement économique d'une Polynésie française ouverte sur le monde et consciente de ses richesses et ses potentialités.

Notre autonomie est bienveillante, évolutive et inclusive. Elle assure notre rayonnement. Elle évolue avec nous en s'adaptant à nos réalités et à nos préoccupations. Par elle, nous appartenons à une grande Nation : la France, liée historiquement à nous et avec qui nous souhaitons continuer à construire un destin commun, en dépit de certaines blessures de l'histoire.

Notre autonomie est notre maison commune. Elle est une forteresse nous mettant à l'abri des dérives totalitaires, un rempart contre les menaces hégémoniques d'un monde agité et dangereux, un bouclier contre les appétits voraces des puissants sans foi ni loi. Notre autonomie, c'est l'assurance de notre protection et de notre sécurité.

Mes chers amis, notre autonomie c'est enfin le bonheur de vivre ensemble, d'abattre les murs et les barrières et de bâtir des ponts entre les hommes et les femmes de notre beau pays.

À l'aube des 40 ans d'existence de notre statut autonomie, âge de raison et de maturité, mon vœu le plus cher est que celles et ceux qui se reconnaissent encore dans les valeurs humanistes de notre autonomie s'unissent.

Que s'élève, à l'unisson et avec fierté, la voix de chaque Polynésien pour entonner les paroles inspirantes de notre hymne : « 'la ora o Tahiti nui ! », Pour que vive Tahiti Nui !

Vive la Polynésie française !

Vive la France !

Vive l'Autonomie !